FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dalapro DM RepaFix

La fiche de données de sécurité est conforme à Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

Date de délivrance	27.08.2020

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit	Dalapro DM RepaFix
N° article	620635

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/ préparation	Enduit pour murs intérieurs et plafonds

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de société	Saint Gobain Sweden AB BU Scanspac
Adresse administrative	Kemivägen 7
Adresse postale	Kemivägen 7
Code postal	S-705 97
Ville	Glanshammar
Pays	Sweden
Numéro de téléphone	+ 46 19 463400
E-mail	ehs.scanspac@dalapro.com
Site Internet	http://www.dalapro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence	Numéro de téléphone: 112 Description: .

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (CLP)



Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Conseils de prudence	P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les poussières. P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/de protection du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P501 Éliminer le contenu / récipient dans Se lokala föreskrifter

2.3. Autres dangers

PBT / vPvB	Pas pertinent.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Type de composition	Mélange

Nom du composant	Identification	Classification	Contenu	Remarques
Portland cement, White	N° CAS: 65997-15-1 N° CE: 266-043-4	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335	25 - -50 %	
Calcium hydroxide	N° CAS: 1305-62-0 N° d'enregistrement REACH: 01-2119475151-45-xxxx	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335	2,5 - 10 %	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec la peau	Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Rincer avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Contact avec les yeux	Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter le médecin si une grande quantité a été consommée.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets généraux	This powder (wet or dry) can cause serious injury when contact with eyes. Contact with moist skin can cause skin irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations	Aucune information.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l’incendie

5.1. Moyens d’extinction

Moyen d'extinction approprié	Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Ce produit est ininflammable.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	Ce produit est ininflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI)	Aucune information.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d’urgence

Précautions individuelles	Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l’environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Aucunes recommandations.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Décontamination	Enlever le produit répandu avec un aspirateur. Si ce n’est pas possible, recueillir le produit renversé avec une pelle, un balai ou un outil similaire. Laver la zone contaminée à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Les récipients doivent être fermés hermétiquement. Utiliser une ventilation

mécanique si la manipulation conduit à une formation de poussière.

Mesures de sécurité et de protection

Mesures de prévention incendie	Pas pertinent.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Tenir au frais. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	Aucunes recommandations.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Commentaires si des examens médicaux industriels préventifs doivent être réalisés	Aucunes recommandations.

8.1. Paramètres de contrôle

Nom du composant	Identification	Valeurs limites	Année
Calcium hydroxide	N° CAS: 1305-62-0	Type de valeurs limite: OEL Valeur limite (8 h) : 1 mg/m³	

DNEL / PNEC

Composant	Calcium hydroxide
DNEL	**Groupe:** Consommateur **Voie d'exposition:** Long terme par inhalation (local) **Valeur:** 1 mg/m³ **Groupe:** Consommateur **Voie d'exposition:** Aigu par inhalation (local) **Valeur:** 4 mg/m³
PNEC	**Voie d'exposition:** Eau **Valeur:** 0,49 mg/l **Voie d'exposition:** Sédiments d'eau douce **Valeur:** 1,08 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Manipuler dans une zone bien ventilée.
Mesures relatives aux produits afin d'éviter l'exposition	Assurer l'accès à une douche oculaire pour un rinçage rapide.
Mesures relatives aux instructions et visant à éviter l'exposition	Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau à l'eau et au savon après l'achèvement du travail.

Protection des yeux / duvisage

Protection des yeux adéquate	Porter des lunettes de protection bien ajustées et étanches ou un masque facial.

Protection des mains

Protection de la peau / des mains, contact de courte durée	Porter des gants de protection.
Protection de la peau / des mains, contact de longue durée	Porter des gants de protection.

Protection de la peau

Vêtements de protection appropriés	Porter des vêtements de protection qui couvrent les bras et les jambes.
Remarques relatives à la protection de la peau	Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé.

Protection respiratoire

Protection respiratoire nécessaire à	En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de poussières, porter appareil respiratoire approprié à filtre antiparticules (type P2).

Hygiène / Environnement

Mesures d'hygiène spécifiques	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Maîtrise adéquate de l'exposition environnementale

Contrôles d’exposition liés à la protection de l’environnement	Aucune information.

Contrôles de l'exposition

Mesures relatives à l'utilisation par le consommateur du produit chimique	Lire l’étiquette avant utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Poudre
Couleur	Blanc / blanc cassé.
Odeur	Odeur faible.
pH	Statut: À l'état de livraison Valeur: 12 -13
Point d'ébullition	Valeur: ~ 100 °C
Point d'éclair	Commentaires: Pas pertinent.
Inflammabilité	Pas pertinent.

Densité	Valeur: ~ 800 g/l Température: 20 °C
Solubilité	Moyen: Eau

9.2. Autres informations

Autres propriétés physiques et chimiques

Commentaires	Aucunes recommandations.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune condition connue n'est susceptible de donner lieu à une situation dangereuse.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Pas pertinent.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Aucunes recommandations. Ne pas conserver dans des conditions humides ou dans un endroit présentant un haut taux d'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Acides forts. Aluminum Ammonium Base metals

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Aucuns produits de décomposition dangereuse.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Autres données toxicologiques	Aucun risque aigu ou chronique pour la santé connu.

Autres informations concernant les risques de santé

Corrosion / irritation cutanée, autres informations	Irritant pour la peau.
Dommages/irritations oculaires, autres informations	Si la poussière ou les éclaboussures du mélange parviennent dans les yeux, il en résulte un risque de lésions permanentes des yeux. Les premiers secours immédiats sont nécessaires.

Symptômes d'exposition

En cas de contact avec la peau	Un contact prolongé ou répété peut provoquer des irritations.
En cas d'inhalation	Les poussières peuvent irriter l'appareil respiratoire ou les poumons.
En cas de contact avec les yeux	Irritation des yeux et des muqueuses.
Autres informations	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité	On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Description et évaluation de la persistance et de la dégradabilité	On ne s'attend pas à ce que le produit soit biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation, évaluation	Bioaccumulation: N'est pas prévu pour être bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Aucunes recommandations.
Évaluation de mobilité	Aucunes recommandations.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'évaluation PBT et vPvB	Pas pertinent.

12.6. Autres effets néfastes

Informations écologiques supplémentaires	Aucunes recommandations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code de déchets CED	Code de déchets CED: 101311 déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10 Classé déchet dangereux: Oui
Autres informations	Les déchets doivent être traités comme déchets spéciaux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandises dangereuses	Non

14.1. Numéro ONU

Commentaires	Pas pertinent.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Commentaires	Pas pertinent.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Commentaires	Pas pertinent.

14.4. Groupe d'emballage

Commentaires	Pas pertinent.

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN	Aucunes recommandations.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucunes recommandations.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

ICAO/IATA Autres informations

Autre transport, général	Aucunes recommandations.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation et réglementation	Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique réalisée	Non
Scénarios d'exposition pour le mélange	Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

Notes du fournisseur	Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.
Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Dernière date de mise à jour	18.06.2020
Version	3
Préparée par	HSQE